
ANNEXE 1 – RLPi

Communauté de Communes Brenne Val de Creuse

Les éléments suivants sont issus de la charte signalétique du PNR de la Brenne, élaborée en 2017-2019.



Graphisme identitaire : phragmites

Le dessin des phragmites apparaît sur,

- les Relais Information Service (RIS),
- les préenseignes dérogatoires,
- les lattes des Signalisation d'Intérêt Local (SIL).

Il doit être réalisé à l'identique, dans une des teintes retenues, en fonction du type d'entreprise signalée.



Idéogrammes représentant l'activité

L'idéogramme représentant l'activité, est reproduit en partie gauche du panneau des préenseignes « dérogatoires ».

L'idéogramme correspondant à l'activité signalée, réalisé en clair sur la couleur correspondante à l'activité, doit être positionné en partie gauche du panneau de préenseigne.



Palette de couleurs

Couleur définie en fonction de ce qui est signalé, et suivant la palette suivante.

- Vente produits du terroir : ocre RAL 070 80 30 (RVB 236, 190, 145)
- Activités culturelles : marron RAL 050 60 30 (RVB 194, 132, 104)
- Éléments de patrimoine : marron foncé RAL 8002 (RVB 121, 77, 62)
- Fond du panneau blanc cassé : RAL 9001 (RVB 233, 224, 210)
- Dos du panneau : gris RAL 000 55 00 (RVB 132, 132, 132)

